

ENRACINEMENT SANS DERACINEMENT des Marocains résidant à l'étranger



AVIS

Dans une optique d' « Enracinement sans Déracinement » des Marocains et enfants de Marocains en France, M&D lance, en partenariat avec le Ministère des MRE **un programme de formation-accompagnement auprès des associations** de MRE ou intervenant auprès des MRE implantées en régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc Roussillon et Corse.

Les formations porteront sur les thèmes suivants :

1. Techniques d'animation et de mobilisation, accompagnement
2. Management associatif
3. Montage et gestion de projet
4. Techniques de plaidoyer
5. Construction de partenariats ici et là-bas
6. Connaissance des orientations stratégiques du Ministère des MRE
7. Connaissance de la politique de l'immigration française

En parallèle, les associations bénéficiaires seront aidées à monter et à réaliser des projets répondant au concept d' « Enracinement sans déracinement » (actions culturelles, de solidarité...)

- 1^{ère} phase de sélection sur : envoi d'un dossier administratif complet de l'association accompagné d'une lettre de motivation (signée par les membres du bureau)

Composition du dossier :

- Déclaration du JO de la république française
- Dernier récépissé de déclaration de modification
- Statuts
- Liste des membres du Conseil d'administration/ bureau
- Rapport d'activités (si possible des 3 dernières années)
- Rapport financier (si possible des 3 dernières années)

- 2^{ème} phase : entretien avec les candidats envoyés par l'association

L'association doit prévoir de participer aux frais de la formation (montant de la participation à définir)

Les associations désirant bénéficier de ce programme sont invitées à adresser leur candidature avant le 18 janvier 2010 à :